

## Interop ligne B : la leçon de chose ! Chronique d'un conflit.

### 15 octobre 2009 : 1ère DCI « commune », FO quitte une intersyndicale de façade suite à l'usurpation de sa signature et à l'absence de revendications

Force est de constater que Force Ouvrière avait eu raison de ne pas s'engouffrer dans un préavis commun qui n'avait rien de commun. C'est donc naturellement que les 3 OS se sont déchirées avant même le conflit, SUD laissant la CGT/CFDT. **Force Ouvrière grâce à son préavis séparé a pu dans un cadre indépendant servir les ADC de l'UP Banlieue.**

### Vendredi 6 novembre (3 jours avant le début du conflit): CGT et CFDT signent un relevé vide, faisant au passage voler en éclat le semblant d'unité

Les 2 OS CGT et CFDT, signataires de la *position commune\** avec le MEDEF, tout comme lors du conflit sur les retraites, se sont donc naturellement écartées des revendications initiales des ADC acceptant que les 15/7èmes soient **éventuellement** mis en place au mieux en septembre 2010, avalisant de fait la détérioration des conditions de vie et de travail.

### Lundi 9 novembre

Pour FO il était hors de question d'accepter cela et c'est donc naturellement que nous appelions à la grève sur notre préavis illimité **posé dans les règles légales**. Evitant au passage quelques déboires aux grévistes qui auraient pu être considérés en situation irrégulière.

C'est donc à une partie, que nous aurions pu qualifier de cocasse, si les ADC n'étaient pas en grève, à laquelle nous avons assisté.

- 1) Le représentant FGAACFDFT faisant une lecture commentée du relevé de décision.
- 2) Son homologue de la CGT, signataire du même document, n'avait pas du tout la même lecture...
- 3) La direction présente à l'AG, devant cette confusion donnait une 3ème version ! **Celle-ci confirme les craintes des grévistes à savoir les 15/7èmes ne seront à disposition qu'en mars et donc applicable en juin ou septembre 2010.**

### L'AG réaffirmant les revendications essentielles à savoir :

- Utilisation des 15/7èmes dès le changement de service de décembre.
- Refus des journées à plus de 4 tours (tour équivalent SNCF).
- Intégration des glissements.

C'est donc naturellement que les grévistes ont interpellé les différents protagonistes de ce document, ce qui obligea la directrice de la ligne B à préciser les choses pour le deuxième jour de grève ! **Avec au passage les 15/7èmes devenant minimum...Mais toujours utilisable en juin 2010.**

### Mardi 10 novembre

Les choses étant clarifiées c'est en connaissance de cause qu'à la demande de l'AG qu'une délégation composée de 3 représentants FO, 3 SUD et 3 collègues de l'AG étaient reçue par la direction de l'ETNP et la ligne B !

### L'affaire s'est passée en plusieurs étapes :

- Sur mandat de l'AG la délégation a exigé que les 15/7èmes soient utilisables pour le 13 décembre, sachant que des camarades avaient déjà travaillé sur les roulements avec ce plus, améliorant sensiblement les conditions de travail. La direction ayant peur que si elle cédait sur le sujet que d'autres demandes soient faites courant 2010.

- Un accord de principe oral était trouvé : **à charge égale sur la ligne B**, il n'y aurait pas de demandes supplémentaires sur les 7èmes.

- La direction embarrassée par ses « engagements » avec les signataires de la position commune ne savait pas comment s'en sortir, **le DET ayant même ces mots malheureux à l'encontre de membres de la délégation : « si c'est mieux à la RATP et bien allez y !!! ».**

Force Ouvrière ne pouvait accepter que les ADC ne puissent avoir satisfaction sur leurs revendications pour la seule raison que les OS non grévistes devaient s'en sortir proprement... Le rôle d'un syndicat étant selon nous la défense des intérêts particuliers des salariés et non pas les combines !

Devant le blocage de la situation le directeur de région recevait la délégation ; et c'est donc d'une façon unilatérale (il est le seul signataire des engagements) et afin que le trafic puisse reprendre rapidement, qu'il remettait un document qui accélère le calendrier (**c'est-à-dire que les 15/7èmes + les 5/7èmes de Mitry, sont à disposition des 4 syndicats FO/SUD/ CGT/CFDT dès la semaine prochaine avec les propositions des ADC eux mêmes**).

C'est donc vers 21H00 que le document du directeur de région était signé. Ce qui était impossible jusque là, à savoir l'obtention des 15/7èmes de suite, le devenait grâce la détermination des grévistes et de la négociation qui dura plus de 7h00.

### **Jeudi 12 novembre**

L'AG convoquée à l'initiative de FO et SUD prend acte des informations. Devant le constat de l'assemblée générale de l'absence de garanties écrites, le représentant FO demande au CUP de venir confirmer que les 15/7èmes seront disponibles dès la tenue de la réunion prévue la semaine prochaine. Des grévistes demandent que des D2I soient déposées jusqu'à la réunion de la semaine prochaine afin de maintenir la pression. Le représentant FO propose en lieu et place qu'une DCI soit déposée ce qui pourrait si la direction ne tenait pas ses engagements permettre de reposer un préavis pour le changement de service.

L'Assemblée Générale à l'unanimité décide la reprise du travail ce jour !

Force Ouvrière malgré notre faible implantation sur cette UP a démontré :

- Son sérieux par un préavis déposé dans les règles de l'art.
- Sa combativité par sa présence dans la grève et à toutes les AG.
- Sa capacité à négocier tant en local que régional.

**N'hésitez pas,  
Rejoignez le syndicalisme libre indépendant et confédéré,  
Rejoignez FORCE OUVRIERE !**

\* CGT/CFDT sont signataires de la position commune sur la représentativité avec le MEDEF, en 2008 Sarkozy transposera celle-ci en loi. Rejoint à la SNCF par l'UNSA et SUD, la CGT et la CFDTFGAAC ont écarté FO et les 23% de cheminots qui sur Paris Nord ont voté pour nous. Nous avons du mal à comprendre la position de SUD sur le sujet, sachant que l'élu SUD est un ADC de l'UP Banlieue... De part cet accord ils ont donné le poste de trésorier à l'UNSA qui a moitié moins d'élus que FO, comprenez qui pourra...

